

Lesdits Seigneurs d'Anvers hier les Toi pres & a prendre mon
 conte de Mes Seigneurs les Esclaves de Brabant et de la bourgeoisie
 de ces villes apres la creation d'un Magy Rat qui fut fait
 d'instincte quand lesdits Esclaves, mesme d'instincte aucun deputer
 de leur part pour me faire entendre les raisons pour lesquelles
 lesdits desiroient que je fus de leur quelcun sejour mallevant
 plusieurs autres dits qui se presentoient. Enquoy leur ayant
 mon frere les dits mes Seigneurs du Conseil & Esclaves m'ont
 ecrits par lesquelles je me rappellent de la, qu'ainsi lesdits
 Anvers et d'instincte lesdits dits qui sont de Flandre resoluient
 d'envoyer mes freres Jumeau et d'instincte, pour communiquer
 avecq vous. J'ont le Comte d'Espinois mes freres
 du Conseil d'Esclaves et mes freres les quatre membres
 pour en prendre une resolution pour les occurrences qui se pourroient
 survenir yon les sagement presentement vobis vont pour avoir
 vos adms. Lequel je vous prie me mander. Et respondant je
 ne l'auray de donner ordre a ce que je vous en ferois s'en
 pardece, mesme pour la ville de Brabant, laquelle est
 menacee par d'instincte. J'entends a l'instincte d'instincte a faire
 sont vobis vobis mes dits de Flandre, pour a l'instincte
 a l'instincte d'instincte Esclaves, qui m'ont declare d'instincte
 d'instincte de retourner de leur part, ayant entendu que je
 retourner de Flandre, voyant d'instincte que les autres d'instincte
 n'envoyeroient par leurs dits, pendant qu'ils seroient que de
 selon d'instincte. Lesquels ayant entendu la resolution des
 d'instincte de Brabant se sont resolu d'attendre de l'instincte a la
 response qui viendra de pardece. Quant a mon frere d'instincte
 au service du public, ainsi si je suis delibere de servir de
 qui sera trouve d'instincte le meilleur pour le bien du pays. Cependant
 j'ay ecrit aux d'instincte d'instincte d'instincte d'instincte

Députés, car sans doute bonne assemblée. Je n'y a moi
donné ordre au redire. Vient de voir, assemblée. Je
donne la copie des lettres que Monsieur de La garde m'a
par lesquelles vous devez, comment a succédé l'entreprise
Marquis de Ségur et du Comte de Sault de penne sur la
ville de Ségur. Quant au fait d'Andenarde de
mari que celui de la ville se veulent opposer à ne
accepter point plus grande garnison. Non par Dieu
que Je son beaucoup esmé de ne plus sembler vouloir
moi d'autorité, mais à raison que Je n'ai plus, n'attire
L'ennemi à cet assemblée quand Je verrai plus, font si bon
marche de leur ville, laquelle ne se peut de fendre
par nombre de gens de guerre, et mais pour si L'ennemi
la doit bien fournir que Jamais ne l'ostroit assemblée
Et par ce moyen ayant tenu les seigneurs, Je, seigneur
Incontinent desgardez de la garnison, amplement Je
fort que trop grand Inconvénient n'y admettant a tout
payé. Et pourtant Je vous prie par tout moyen les
Induire a se bien pourvoir, car Je, seigneur pour eux et
pour tout le pays. Sur ce après mes très affectueuses
recommandes à vos bonnes grâces Je prie Dieu

Mes Dignes bons maîtres et la sainte garde Damm
re. Jour de Décembre 1581.

Je suis bien bon en
à vous faire servir
Gent de 1581

6
1581-82

M. Marinus
Les Esquins
Conseil de La
Ville de Gent
Notre seigneur & sire
1581